



RAPPORT D'ACTIVITÉ | 20 23

Approuvé par le Comité Syndical du 18/06/2024

SOMMAIRE



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023.....	3	TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ.....	16
Signature du nouveau Contrat de concession gaz avec GRDF.....	3	Gestion TICFE-C.....	16
Les 25 ans du Syndicat.....	3	RESSOURCES DU SYNDICAT.....	17
Salon des Maires du Haut-Rhin 2023.....	4	Redevances de fonctionnement.....	17
Ateliers de mi-mandat de l'AMHR.....	4	Redevance d'investissement.....	18
Offre Happy Gaz.....	5	FINANCES.....	19
Nouvelles collectivités membres.....	5	Budget de fonctionnement en 2023.....	19
VIE DU SYNDICAT.....	6	Budget d'investissement.....	20
Comités Syndicaux.....	6	Bilan des opérations comptables.....	21
Correspondance avec les collectivités membres.....	7	AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX.....	22
Ressources humaines.....	8	Enfouissement des lignes électriques.....	22
INFOS ET ACTUALITÉS 2023.....	9	Eclairage public.....	24
Perception RODP et fourreaux.....	9	EXEMPLE DE RÉALISATION EN 2023.....	25
Appel à projets Lum'ACTE.....	10	Travaux de sécurisation à Wintzfelden.....	25
Programme ACTEE II SEQUOIA.....	10	LEXIQUE.....	26
Mise en service d'Infrastructures pour Véhicules Électriques.....	11		
Mise en service d'une conduite de gaz entre le Sundgau et M2A.....	11		
Nouvelle Convention avec Gescod et Électriciens Sans Frontières....	12		
Signature Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2027 Enedis/ EDF	12		
CRAC, CHIFFRES CLÉS ET CONTRÔLE EXERCICE 2022.....	13		
Compte Rendu Annuel d'Activité des Concessionnaires.....	13		
Chiffres clés.....	13		
Contrôle des concessionnaires.....	15		

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Signature du nouveau Contrat de concession gaz avec GRDF

Vendredi 10 février, à Mulhouse, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF ont signé leur nouveau contrat de concession, pour une durée de 30 ans. Il s'agit du premier Contrat de concession de France signé avec ce nouveau modèle intégrant pleinement la transition écologique.

140 communes membres de Territoire d'Énergie Alsace sont concernées par ce nouveau contrat de concession. A travers celui-ci, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF s'engagent dans la transition énergétique, avec des actions concrètes pour décarboner les activités du territoire.



Les 25 ans du Syndicat

Le 15 avril, Territoire d'Énergie Alsace fêtait ses 25 ans à l'Écomusée d'Alsace. Cet événement a été l'occasion de réunir élus locaux, partenaires et concessionnaires autour des enjeux de l'énergie.

Après une présentation du Syndicat par le Président Jean-Luc BARBERON, René DANESI et Jean-Marie BELLARD, Présidents Honoraires, sont intervenus pour rappeler l'histoire de ce dernier.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir Christian BUCHEL, Directeur Clients-Territoires d'Enedis, Frédéric MARTIN, Directeur Général Adjoint de GRDF et Guy HOURCABIE, Vice-Président de la FNCCR.

Une table ronde regroupant nos concessionnaires sur le thème « *Les enjeux de la transition énergétique dans la distribution publique d'électricité et de gaz* » a été organisée.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur présence.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Salon des Maires du Haut-Rhin 2023

L'Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR) a organisé, le 16 juin 2023, au Parc des Expositions de Colmar, son salon annuel.

Comme chaque année, les élus ont pu participer à des conférences, des tables rondes et des ateliers. Les services de Territoire d'Énergie Alsace étaient présents afin de rencontrer les élus des collectivités membres et les partenaires.



Ateliers de mi-mandat de l'AMHR

Territoire d'Énergie Alsace a participé à la journée d'ateliers pédagogiques de mi-mandat, organisée par l'Association des Maires du Haut-Rhin.

Pascal TURRI, Vice-Président de Territoire d'Énergie Alsace, a introduit l'atelier qui avait pour thème : « Engager la collectivité dans la transition énergétique », présenté par l'ADEME.

Une journée riche en échanges !



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Offre Happy Gaz

En application de l'annexe « Transition écologique » du Contrat de concession signé avec GRDF, Territoire d'Énergie Alsace a créé la subvention « Happy Gaz ».

Une aide destinée aux collectivités, aux particuliers et aux « petits professionnels » de 158 communes desservies par GRDF, qui choisissent une solution de chauffage gaz performante.

L'offre est valable pour les installations facturées entre le 1^{er} octobre 2023 et le 31 décembre 2024, dans les bâtiments construits depuis plus de 2 ans et où les compteurs gaz ont un débit $\leq 10\text{m}^3/\text{h}$.

TEA et GRDF consacreront chacun 200 000 € à cette action.



Nouvelles collectivités membres

Le Comité Syndical du 19 septembre 2023 a donné son accord à l'unanimité aux demandes d'adhésions de la Communauté de Communes de Sélestat (comprenant 12 communes) et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim.

Suite à la délibération de notre Comité Syndical, il appartenait aux Conseils municipaux des collectivités membres de donner leur avis dans un délai de 3 mois sur cette modification de périmètre ; l'absence de délibération valant accord.

Les 222 délibérations reçues étaient toutes positives.



Avec ces adhésions, TEA compte désormais 342 membres, qui couvre le territoire de 390 communes et près de 743 000 habitants.

VIE DU SYNDICAT

Comités Syndicaux

28 FÉVRIER 2023
MUNTZENHEIM



19 SEPTEMBRE 2023
HUSseren-LES-CHÂTEAUX



13 JUIN 2023
HEIDWILLER



5 DÉCEMBRE 2023
MORSCHWILLER-LE-BAS

Chaque séance du Comité Syndical est précédée d'un Bureau Syndical, qui prépare notamment les sujets à inscrire à l'ordre du jour du Comité. Le Président remercie les communes pour la qualité de leur accueil et souligne l'assiduité des membres du Comité Syndical.

VIE DU SYNDICAT

Correspondance avec les collectivités membres

JANVIER 2023

- TERME I - Déclaration des dépenses d'investissement au titre des travaux d'innovation dans le cadre de la Transition Energétique, exercice 2022

MARS 2023

- Vœu relatif au projet gouvernemental d'interdiction des chaudières gaz dans le bâtiment

SEPTEMBRE 2023

- Consultation relative à la modification du périmètre de TEA : adhésion de la Communauté de communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim à Territoire d'Énergie Alsace
- Sondage Éclairage Public

DÉCEMBRE 2023

- Fiche réflexe « Extension du réseau électrique sur le domaine public »



Toutes les informations et les actualités relatives au Syndicat et à l'énergie sont consultables dans notre Newsletter. Vous pouvez vous inscrire sur www.te.alsace

VIE DU SYNDICAT

Ressources Humaines

Les effectifs de Territoire d'Énergie Alsace ont évolué en 2023.

René WUNENBURGER, Directeur, et Alain SPECHT, Directeur Adjoint, ont fait valoir leur droit à la retraite le 30 avril 2023.

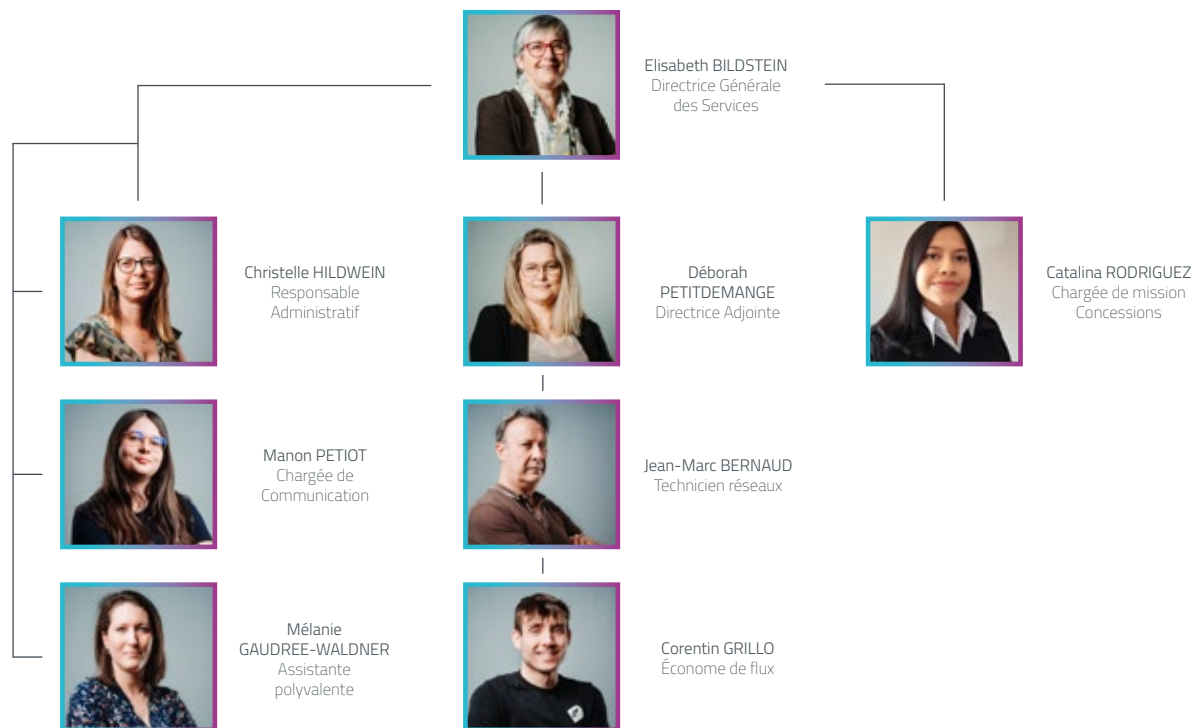
Elisabeth BILDSTEIN a succédé à René WUNENBURGER au poste de Directrice Générale des Services en janvier 2023.

Déborah PETITDEMANGE a succédé à Alain SPECHT au poste de Directrice Adjointe en mars 2023, en charge du service technique.

Yonss EL AROUI a quitté l'équipe de Territoire d'Énergie Alsace le 30 juin 2023.

Xue Catalina RODRIGUEZ CRUZ a rejoint les services de Territoire d'Énergie Alsace en novembre 2023 en tant que Chargée de mission Concessions.

L'ÉQUIPE À VOTRE SERVICE EN DÉCEMBRE 2023



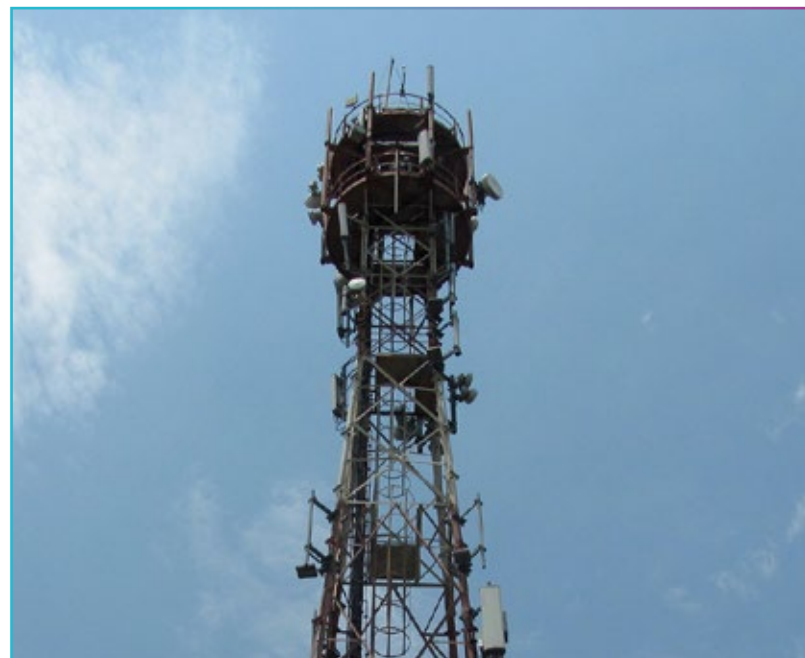
INFOS ET ACTUALITÉS 2023

Perception RODP et fourreaux

Territoire d'Énergie Alsace assiste les communes pour l'optimisation de leur Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) et la gestion des fourreaux avec le cabinet ACTANE, titulaire d'une mission d'Assistance de Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Le rôle d'ACTANE est d'assister les collectivités dans leurs négociations avec les opérateurs télécom pour le renouvellement, voire le recadrage des contrats d'occupation des terrains d'implantations des antennes hertziennes.

Dans le cadre d'une réflexion pour une gestion départementalisée des fourreaux et des antennes, **20 communes** ont été désignées « pilotes » pour l'assistance dans ces domaines.



INFOS ET ACTUALITÉS 2023

Appel à projets Lum'ACTE

En 2023, Territoire d'Énergie Alsace a candidaté, pour le compte de ses membres, au sous-programme Lum'ACTE qui apporte un financement aux études relatives à la rénovation des parcs d'éclairage public.

TEA a bénéficié d'une subvention de 43 188, 50 € HT à répartir selon les communes ayant répondu à l'appel à projets porté par le Syndicat :

- Horbourg-Wihr avec 953 points lumineux
- Houssen avec 326 points lumineux
- Munster avec 979 points lumineux
- Rouffach avec 1 215 points lumineux
- Villé avec 450 points lumineux
- Wittelsheim avec 2 800 points lumineux



Programme ACTEE II SEQUOIA

Territoire d'Énergie Alsace a été désigné lauréat de l'appel à projets ACTEE II SEQUOIA en 2021 pour les territoires de :

- Saint-Louis Agglomération
- Saint-Louis
- Du PETR Rhin Vignoble Grand Ballon
- Du PETR Pays Thur Doller

Le programme, qui devait prendre fin en mars 2023, a été prolongé jusqu'en décembre.

Corentin GRILLO, économe de flux, a visité 102 bâtiments dans 32 communes.

Les appels de fonds pour les travaux de rénovation énergétique peuvent toujours être réalisés jusqu'en juin 2024.



INFOS ET ACTUALITÉS 2023

Mise en service d'Infrastructures pour Véhicules Électriques



24 JANVIER 2023
À FERRETTE



10 MARS 2023
À ALTKIRCH

Deux bornes ont été mises en service officiellement en 2023.
Toutes les bornes sont de type « rapide » (50 kW DC / 22 kW AC).

L'objectif de ces bornes est de montrer l'exemple et de combler la carence en initiatives privées dans certains territoires du Haut-Rhin.



Mise en service d'une conduite de gaz entre le Sundgau et M2A

Samedi 1^{er} juillet, sur la piste cyclable reliant les communes d'Illfurth et Zillisheim, la conduite réalisée par GRDF reliant le PETR Pays du Sundgau et Mulhouse Alsace Agglomération a été inaugurée.
Catherine RAPP, Vice-Présidente de Territoire d'Énergie Alsace, est intervenue à cette occasion.

Grâce à cette infrastructure, l'agglomération mulhousienne bénéficie du biogaz produit dans le Sundgau et décarbone ainsi sa consommation énergétique.



INFOS ET ACTUALITÉS 2023

Nouvelle Convention avec Gescod et Électriciens Sans Frontières

Vendredi 24 novembre 2023, Territoire d'Énergie Alsace, Gescod et Électriciens Sans Frontières (ESF) ont renouvelé leur partenariat afin de soutenir des projets d'accès à l'électricité dans des pays d'Afrique, en particulier à Madagascar.

La convention est renouvelée pour une durée de 3 ans (2023-2025). Dans ce cadre, TEA accepte d'apporter chaque année une participation financière d'environ 10 000 € à un projet défini d'un commun accord avec la délégation Alsace d'ESF et Gescod.

Il s'agit de la troisième convention que TEA signe, pour soutenir l'aide au développement.



Signature du Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2027 avec Enedis et EDF

Le 21 décembre 2023, TEA a signé avec Enedis et EDF le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période 2024-2027.

Dans le cadre des Programmes d'Investissement menés sous la maîtrise d'ouvrage du concessionnaire, Territoire d'Énergie Alsace poursuit sa participation financière mise en place en 2021 pour accompagner la modernisation du réseau de la concession, avec une attention particulière aux réseaux en fils nus, dont l'objectif est de les faire disparaître d'ici 2040. En 4 ans, Enedis consacrera près de 15 millions à ces investissements.



CRAC, CHIFFRES CLÉS ET CONTRÔLE | EXERCICE 2022

Compte Rendu Annuel d'Activité des Concessionnaires

Les concessionnaires Enedis, EDF, GRDF, ANTARGAZ Énergies, CALEO et Gaz de Barr ont présenté le 28 juin 2023 aux membres du Bureau et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), leur CRAC au titre de l'exercice 2022. Ils sont disponibles sur notre site internet.

Rappel : Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire des réseaux exploités par les concessionnaires sur son périmètre.

Chiffres clés



- 32 postes-sources 63k /20k volts dont 25 sur le territoire de TEA
- 5 560 postes de transformation HTA/BT
- 6 737 km de réseau basse tension
- 4 138 km de réseau moyenne tension (HTA)
- 372 561 points de livraison (clients)
- 3 380 295, 407 MWh acheminés
- 7 691 installations de production raccordées



- 197 207 clients tarif bleu résidentiel
- 14 978 clients tarif bleu non résidentiel

Rappel : EDF est partie prenante du Contrat de Concession pour les TRV.



DISTRIBUTION BASSE TENSION :

- 11 postes HTA/BT et 2 postes BT
- 22,3 km de réseau basse tension
- 1 153 clients
- 5 385 MWh livrés

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ TRV :

- 1 097 clients
- 4 734 MWh livrés

- 141 communes dans le cadre de 5 contrats de concession (secteur historique), et 17 communes dans le cadre de concessions via Délégations de Service Public
- 2 320 km de canalisations
- 111 723 clients
- 2 708 000 MWh gaz acheminés

- 12 communes desservies, dont 2 en gaz naturel et 10 en propane
- 5 contrats de concession
- 17,8 km de réseau
- 189 clients
- 5 406, 741 MWh acheminés

- 4 communes desservies en gaz naturel
- 17,3 km de réseau
- 120 clients
- 1 513 MWh acheminés
- 329 branchements



Contrôle des Concessionnaires

Les opérations de contrôle des Gestionnaires de Réseaux de Distribution constituent le cœur de métier des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE), par obligation définie à l'article L. 2224-31 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Bureau Expert AEC est chargé d'assister Territoire d'Énergie Alsace pour le contrôle de la bonne exécution des missions de nos différents concessionnaires.

Ces opérations de contrôle ont eu lieu pour GRDF le 2 novembre à KINGERSHEIM et pour Enedis/EDF le 30 novembre à SAUSHEIM. Les membres du Bureau ont participé aux auditions.



En 2023, le contrôle du concessionnaire GRDF, au titre de son exercice 2022, a notamment porté sur les thèmes suivants :

- La constitution des réseaux
- Les enjeux portés par la densification des réseaux
- La surveillance du réseau et des autres ouvrages
- Les incidents et les interruptions de fourniture
- La valorisation du patrimoine et ses financements
- Les éléments liés au compte d'exploitation

En 2023, le contrôle du concessionnaire Enedis-EDF, au titre de son exercice 2022, a notamment porté sur les thèmes suivants :

- La continuité d'alimentation
- Les dépenses d'investissement et de maintenance
- Le patrimoine comptable de la concession
- Les éléments liés au compte d'exploitation
- La qualité de service
- La clientèle

TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

Gestion TICFE-C



2023 a vu l'entrée en vigueur de la réforme de la fiscalité sur la consommation finale d'électricité. Cette même année, le montant reversé aux communes s'élève à 10 297 824 €.

L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME :

	JUSQU'EN 2022	À PARTIR DE 2023
LE NOM	TCCFE (Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité)	TICFE-C (Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité)
LE CALCUL DE L'ASSIETTE	Consommation réelle déclarée par les fournisseurs	Assiette n-1 x Inflation x évolution de la consommation
LE VERSEMENT À TEA	À trimestre échu par les fournisseurs d'électricité	Acomptes mensuels + régularisation par la DDFIP
LE REVERSEMENT AUX COMMUNES	99% de la recette, par trimestre	99% de la recette, par semestre

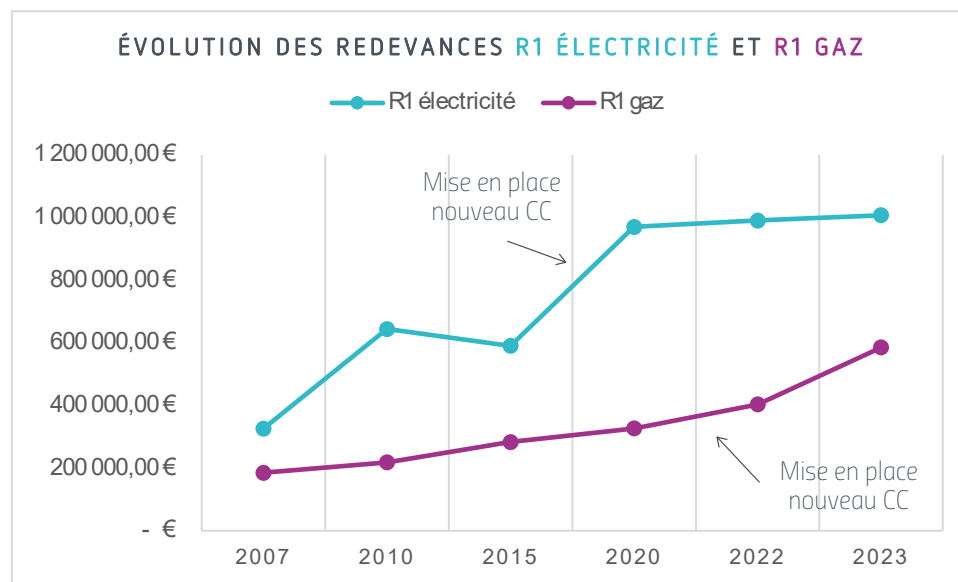
RESSOURCES DU SYNDICAT

Redevances de fonctionnement

Rappel : Territoire d'Énergie Alsace ne demande aucune participation financière aux communes membres.

Ses missions sont intégralement financées par les concessionnaires, grâce à 3 redevances :

- La redevance « R1 électricité », destinée au fonctionnement de Territoire d'Énergie Alsace pour sa compétence électricité
- La redevance « R1 gaz », destinée au fonctionnement de Territoire d'Énergie Alsace pour sa compétence gaz
- La redevance d'investissement « R2 », versée par Enedis en fonction des investissements réalisés sur les réseaux par les communes et communautés membres, et par Territoire d'Énergie Alsace sur ses fonds propres.



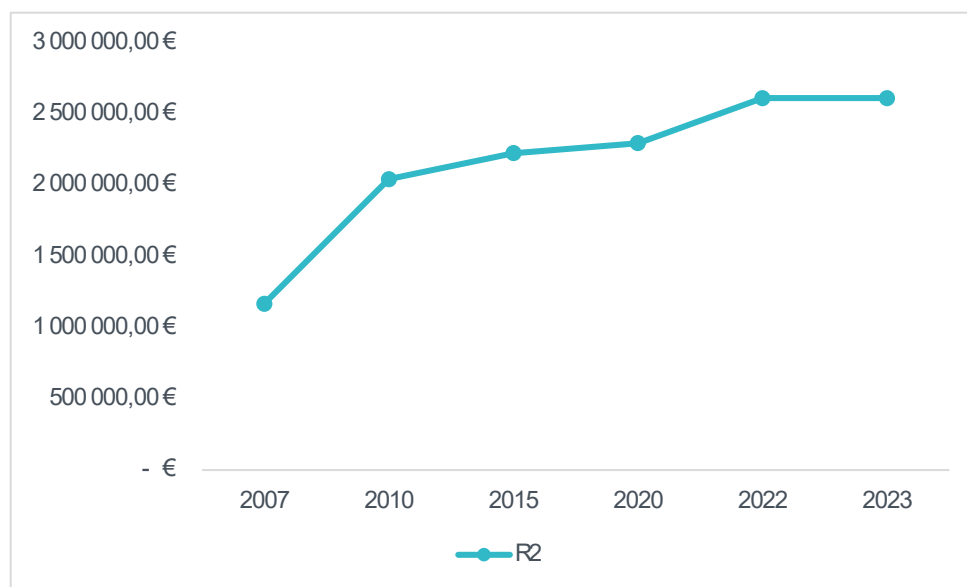
Ces redevances permettent à Territoire d'Énergie Alsace d'assurer son fonctionnement et ses missions.

Pour l'année 2023, la redevance de fonctionnement R1 électricité versée par Enedis est de 1 007 129,31 €. La redevance versée par Gaz de Barr est de 1 479,52 €. Soit un total de 1 008 608,83 €.

La redevance de fonctionnement R1 gaz versée par GRDF est de 577 445 €, celle versée par ANTARGAZ Énergies est de 3 398 € et celle de CALEO est de 4 331 €. Soit un total de 585 174 €.

REDEVANCES

Redevance d'investissement



La **redevance R2** (Contrat de concession électricité Enedis - EDF) est calculée à partir des investissements sur les travaux d'électricité et d'éclairage public réalisés par les communes, les communautés de communes et TEA sur leurs réseaux.

En 2023, cette redevance est de 2 607 634 €.

593 420 € ont été reversés aux communes membres ayant réalisé des travaux. Si les communes étaient restées isolées, elles n'auraient reçu directement d'Enedis que 457 153 €.

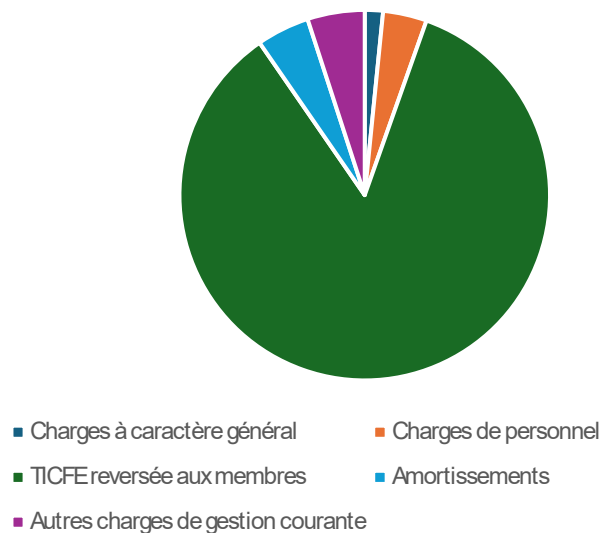
2 014 214 € ont été affectés aux aides de TEA pour l'enfouissement des lignes basse et haute tension et pour l'éclairage public.

Budget de fonctionnement en 2023

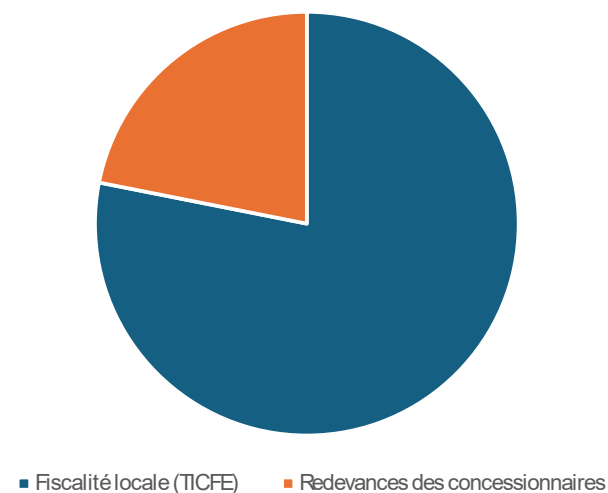
Le budget de Territoire d'Énergie Alsace est alimenté par les seules redevances versées par les concessionnaires. Après prise en compte des résultats antérieurs, le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice est de 3 405 692,84 €.

Remarque : les données des reversements de TCCFE au titre de 2022 intervenues en 2023 ont été retraitées.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 SONT DE 15 086 404 € :



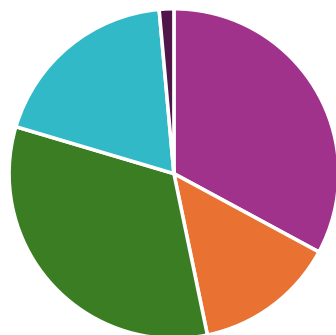
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 SONT DE 17 687 397 € :



Budget d'investissement

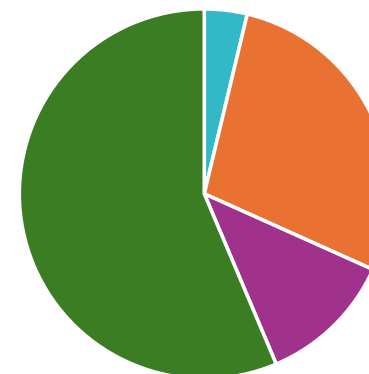
Le résultat de clôture de 2023 fait apparaître un excédent de 3 417 873 €.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 SONT DE 5 651 961 € :



■ Autres dont opérations d'ordre ■ Dépenses d'appui à Enedis
■ Transition énergétique dont Aide EP ■ Aide Syndicale A8 et DOBT
■ Aide Syndicale Fils nus

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023 SONT DE 9 069 834 € :



■ Contribution Enedis ■ Autres dont opérations d'ordre
■ Participation des communes ■ Dotations fonds divers et réserves

Bilan des opérations comptables



- 3 507 mandats de paiement ont été émis
- 645 titres de recettes ont été émis

Délai global de paiement :

- 11,37 jours dont 4,15 jours pour TEA

Taux de réalisation :

- Fonctionnement : 97 %
- Investissement : 39 %

AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX

Enfouissement des lignes électriques

Pour les travaux d'amélioration esthétique des réseaux de distribution d'électricité, les communes membres de Territoire d'Énergie Alsace ont bénéficié d'une **participation financière de 40 %**. C'est l'Article 8 du Contrat de concession qui prévoit qu'Enedis mette à disposition de Territoire d'Énergie Alsace une enveloppe annuelle pour le cofinancement de la dissimulation des lignes électriques. Pour l'année 2023, l'enveloppe mise à la disposition de Territoire d'Énergie Alsace est de **625 000 €**. Les chiffres ci-dessous correspondent au montant des subventions accordées.

TRAVAUX DE DISSIMULATION DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Article 8 du Contrat de concession

EGUISHEIM	Rue Pasteur	32 515 € H.T
GUEWENHEIM	Rue Principale	72 331 € H.T
KIRCHBERG	Rues de Langenfeld, Village, Hecken	137 809 € H.T
LAUW	RD 466 - Entrée Est	99 224 € H.T
CHALAMPE	Rue de la Victoire	97 109 € H.T
MUESPACH-LE-HAUT	Rue de la Vallée	57 876 € H.T
OBERHERGHEIM	Place de la Mairie	13 502 € H.T
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE	Rues Clémenceau, Poincaré	59 529 € H.T
RUELSHEIM	Rue de l'Ill	48 418 € H.T
WAHLBACH	Rue de Zaessingue	10 050 € H.T
HECKEN	Rue Principale	26 075 € H.T

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES (Basse tension)

Suite à l'épuisement des crédits alloués par Enedis à l'Article 8 du Contrat de concession, TEA peut traiter des chantiers dans le cadre de déplacements d'ouvrages. Les chiffres ci-dessous correspondent au montant des subventions accordées.

HABSHEIM	Rues des Abeilles, des Faisans	26 196 € H.T
JUNGHOLTZ	Rues des Tuiles, des Cigognes	11 034, 67 € H.T
RANTZWILLER	Rue de la Montagne	13 371, 19 € H.T
SENTHEIM	Rue de la Roseraie	5 196 € H.T
WICKERSCHWIHR	Rue du Général de Gaulle	32 332, 14 € H.T

50 %

TRAVAUX CONVENTIONNÉS AVEC LE CONCESSIONNAIRE

Il s'agit de travaux effectués **en convention avec le concessionnaire** Enedis. Le chiffre ci-dessous correspond au montant de la subvention.

HABSHEIM	Rues des Abeilles, des Faisans	52 225,35 € H.T
----------	--------------------------------	-----------------

PROGRAMME DE RÉSORPTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN FILS NUS

Par délibération du 16/02/2021, le Comité Syndical de TEA a validé un programme de soutien à la résorption du réseau électrique basse tension en fils nus. Ces travaux bénéficieront de **30 % d'aide supplémentaire**, financés sur les fonds propres du Syndicat.

GUEWENHEIM	34 632, 70 € H.T
CHALAMPE	27 384, 64 € H.T
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE	16 950, 61 € H.T

ÉCLAIRAGE PUBLIC

COMITÉ SYNDICAL DU 28 FÉVRIER 2023

34 demandes d'aides,
concernant 3 867 points
lumineux.

Montant d'aides accordées de
666 209, 55 €.

COMITÉ SYNDICAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

15 demandes d'aides,
concernant 1 338 points
lumineux.

Montant d'aides accordées de
249 037, 92 €.

19 demandes d'aides,
concernant 978 points
lumineux.

Montant d'aides accordées de
235 573, 65 €.

COMITÉ SYNDICAL DU 13 JUIN 2023

28 demandes d'aides,
concernant 4 724 points
lumineux.

Montant d'aides accordées de
477 581, 50 €.

COMITÉ SYNDICAL DU 5 DÉCEMBRE 2023

Depuis 2020, le Comité Syndical a autorisé le Président à verser des aides aux communes et communautés de communes pour la rénovation de leur éclairage public pour un **montant total de 5 420 875,15 €.**



EXEMPLE DE RÉALISATION EN 2023

Travaux de sécurisation à Wintzfelden

Le mercredi 14 juin, à Wintzfelden, a eu lieu la réception des travaux d'aménagement du centre du village.

Les travaux ont été réalisés en co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, la Collectivité Européenne d'Alsace et Territoire d'Énergie Alsace.



Les travaux ont notamment consisté en la dépose de 790 mètres de ligne aérienne basse tension, suite à la pose de 844 mètres de câble souterrain.

Au total, la mise en souterrain des réseaux a coûté 200 968 €, dont 40 % financés par Enedis (80 387 €) grâce au Contrat de concession négocié par TEA.

Le Syndicat participe également à hauteur de 40 % aux travaux d'éclairage public réalisés, en coordination avec la basse tension. L'aide du Syndicat à la commune s'élève à 21 118 €.



LEXIQUE

Article 8 du Contrat de concession - Pour les travaux d'amélioration esthétique des réseaux de distribution d'électricité basse tension, Enedis met à la disposition du Syndicat une enveloppe annuelle. Les collectivités membres de Territoire d'Énergie Alsace peuvent bénéficier d'une participation de 40 %, pris en charge par Enedis, Territoire d'Énergie Alsace étant Maître d'Ouvrage de ces travaux. Les travaux sont programmés par TEA et doivent obligatoirement être terminés au plus tard le 31/12/N+1.

Concessionnaires - Ils sont responsables de l'exploitation des réseaux de distribution. Pour Territoire d'Énergie Alsace : Enedis, EDF et Gaz de Barr (pour Villé) pour l'électricité, et GRDF, Antargaz Energies et Caléo pour le gaz.

Contrat de concession - Convention de concession pour le service public de la distribution d'électricité ou de gaz. Il est signé entre l'autorité concédante (TEA) et le concessionnaire. Ce contrat contient un cahier des charges qui fixe les conditions de la desserte et les engagements de qualité de fourniture d'énergie. Le Contrat de concession peut être modifié par des avenants.

Concession - Désigne le territoire sur lequel le contrat de concession s'exerce.

CRAC - Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire. Chaque année, chaque concessionnaire transmet à TEA un CRAC. Ce document contractuel synthétise le travail de l'année. Il expose les faits marquants, ainsi que les données patrimoniales et financières. Remis avant le 1^{er} juin,

c'est un document public.

FNCCR - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies. L'association regroupe des collectivités territoriales et leurs établissements publics chargés de l'organisation et/ou de l'exploitation de certains services publics (énergie, cycle de l'eau, numérique...). TEA en est membre au titre de l'énergie.

Réseau BT - Réseau électrique Basse Tension.

Réseau HTA - Réseau électrique Haute Tension A (20 000 volts), appelé autrefois « moyenne tension ».

Transition Énergétique - Désigne une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie. C'est l'un des volets de la transition écologique.

TRV - Tarifs Réglementés de Vente.



11 rue du 1^{er} Cuirassiers
68000 COLMAR

03.89.21.11.60
accueil@te.alsace
www.te.alsace



MENTIONS LÉGALES :

Territoire d'Énergie Alsace
Directeur de publication : Jean-Luc BARBERON
Droits images : Territoire d'Energie Alsace/Pixabay/Pexels/Tom Clément
N°ISSN : 2966-9375 (version numérique)